



EXTRAIT DU REGISTRE AUX ARRÊTÉS DU MAIRE

Le Maire de la Ville de LEFOREST

Vu le Code des Collectivités Territoriales

Vu le Code de la Route

Vu la demande présentée par la société SEMIT, en date du 11 Juillet 2025, relative à occuper le domaine public pour le stationnement d'une grue PPM au droit du chantier de la piscine à Leforest.

Considérant qu'il convient, par mesure de sécurité publique et pour faciliter les travaux au droit du chantier de la piscine à Leforest, de réglementer le stationnement des véhicules de tous genres.

ARRÊTÉ N° 2025/086

ARRÊTÉ MUNICIPAL TEMPORAIRE RELATIF AU STATIONNEMENT D'UNE GRUE PPM SUR LA VOIE PUBLIQUE

Article 1

La société AMBOIS est autorisée à occuper le domaine public pour le stationnement d'une grue PPM, du Mardi 15 Juillet 2025 au Mardi 15 Juillet 2025 inclus soit pour une durée de Un (01) jours.

La Circulation sera interdite sur une demie chaussée, l'entreprise prendra les dispositions pour assurer la circulation au droit des travaux.

Article 2

Les droits des riverains demeureront réservés en ce qui concerne le libre accès à leur habitation, la possibilité d'en sortir et d'assurer le chargement et le déchargement des marchandises.

Article 3

La signalisation temporaire à mettre en place est à la charge de la société SEMIT.

Article 4

Les contraventions au présent arrêté seront constatées et réprimées conformément aux lois.

Article 5

Monsieur le Directeur de l'entreprise SEMIT

Monsieur le commissaire de Police

Le service de la Police Municipale

Madame la Directrice Générale des Services

Les Services Techniques de la Ville de Leforest

La société Ambois

Sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera affiché à la porte de la mairie et mis en ligne sur le Site Internet de la Ville.

Fait à Leforest, Le 11 Juillet 2025.

Certifié exécutoire le 12/07/2025.

Le Maire,

Christian MISSIAL



Toute correspondance doit être adressée à :
Monsieur Le Maire - Hôtel de Ville - 62790 LEFOREST

Tel : 03.91.83.06.20 - Fax : 03.91.83.06.21 - Courriel : mairie@villedeleforest.fr
Site internet : www.villedeleforest.fr

